
CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 13 octobre 2022

À : Conseil d'administration

De : Directeur général,

Sujet : Parcours d'éducation continu aux adultes

MISE EN SITUATION :

En Colombie-Britannique, jusqu'à il y a quelques années, le Collège Éducacentre (CE) offrait des cours de niveau secondaire afin de permettre à la communauté francophone adulte d'obtenir le diplôme d'études secondaires. Cependant, il ne leur est plus possible de le faire, car Éducacentre relève maintenant du Ministry of Advanced Education and Skills Training. Les cours et le processus de diplomation secondaire étant encadrés par le ministère de l'Éducation et de la petite enfance (Ministry of Education and Child Care), seul le Conseil scolaire francophone (CSF) est donc habilité à offrir ce service à la communauté adulte de la Colombie-Britannique.

Ainsi, depuis l'arrêt de service par le Collège Éducacentre, le CSF reçoit des demandes régulières de personnes adultes qui désirent faire des cours de niveau secondaire pour soit :

- obtenir leur diplôme d'études secondaires de la Colombie-Britannique; OU
- obtenir leur diplôme B.C. Adult Graduation; OU
- obtenir des crédits pour des cours prérequis pour l'université.

Référence : Adult Funding Policy

Bien qu'il nous soit possible dès maintenant d'accepter des élèves adultes non diplômés, le ministère de l'Éducation demande que le conseil d'administration d'un conseil scolaire vote une résolution indiquant son intention d'offrir de l'éducation aux adultes ayant gradué :

Effective Dec 4, 2014, boards of education may receive funding for adult students who have graduated and who enroll in any of the literacy courses offered at continuing education centres, K-12 schools or through distributed learning. See the list of tuition free foundation courses.

To be eligible to claim for funding, the board of education must:

- *adopt a motion that it intends to provide tuition-free education to graduated adults in Continuing Education and/or K-12 schools, and notify the ministry that it has done so, and*
- *ensure that graduated students are ordinarily resident in B.C., enrolled in the district, and under the supervision of, assessed and evaluated by an employee of the Board of Education who is certified by the Teacher Regulation Branch.*

L'ÉPAL offrant déjà tous les cours nécessaires pour obtenir le diplôme d'étude secondaire de la province, des adaptations mineures permettraient de desservir cette population. Ainsi, dans le but d'offrir de l'éducation continue par l'intermédiaire de l'ÉPAL, nous proposons que le conseil d'administration du CSF adopte la résolution suivante :

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve que le CSF offre, le plus tôt possible, un parcours d'éducation continue sans frais de scolarité (tuition-free) pour les adultes francophones à travers l'ÉPAL (École Provinciale d'Apprentissage en Ligne - École Virtuelle).
